Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 Rabiaa II 1441
3 Décembre 2019

N° 112

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3922**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3925**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3929**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3930**
Avis aux créanciers..... **3934**
Convocations
Sociétés anonymes **3935**
Sociétés à responsabilité limitée **3941**
Autres sociétés **3941**
Divers
Avis au public..... **3943**
Actes Administratifs
Avis au public **3945**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Nationale de Certification Electronique **3949**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

Notice destinée à l'Information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination : Société GAT INVESTISSEMENT,

Forme : Société anonyme.

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker Tunis

Objet social : Société d'Investissement.

Capital social : 22.000.000 dinars en cours d'augmentation à 25.000.000 dinars.

Durée : 99 ans.

L'Identifiant Unique : 539146 G.

Dépôt légal : une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 novembre 2019 enregistrée à la recette des finances Nelson Mandela le 26 Novembre 2019 sous le n°19503504 Quittance n°95605, a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 28/11/2019, sous le n° AC012042019 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 3.000.000 dinars pour le porter de 22.000.000 dinars à 25.000.000 dinars par la création de 30.000 actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune totalement libérés et souscrites en numéraires. L'assemblée générale extraordinaire décide dans ce cadre, la suppression du droit préférentiel de souscription en le réservant à la Société GAT ASSURANCES et ce pour la totalité de l'augmentation du capital.

Banque dépositaire : Les fonds provenant de la souscription sont versés au compte indisponible n°08 005 0100832122658 85 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT», agence Mohamed V (A8+65).

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019T01567SANB2

Société de Materiaux et de Travaux Publics

«SO.MA.T.P»

SA au capital de 2.610.000 Dinars

Siège Social : 41 Rue 8600 La Charguia Tunis

Identifiant unique : 0043079 K

Suivant acte sous seing privé en date du 30 septembre 2019 enregistré à la recette des finances El Charguia Tunis le 20 novembre 2019 quittance n° 108531 enregistrement n° 19707755 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises le 25 novembre 2019 sous le n° 201985165, l'assemblée générale extraordinaire de la société SOMATP a décidé de réduire le capital social d'un montant de 300.000 Dinars pour le ramener de 2.610.000 Dinars à 2.310.000 Dinars et ce par le rachat et l'annulation des 60.000 actions appartenant respectivement à la société El Hana pour 24.000 actions et à la société El Hadayek pour 36.000 actions.

2019R02576SANB2

Société TEJRA ZERAMDINE

Société anonyme

Au capital de 40 000 000,000 Dinars

Siège social : Route de Zeramdine Km 10, Menzel Hayet - Monastir

Identifiant unique : 0022007C

N° d'affiliation à la CNSS : 070923-16

Suivant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 17 septembre 2019, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Zeramdine en date du 16 octobre 2019 (N° d'enregistrement 19800735, quittance M023698), il a été décidé :

- La dissociation entre les fonctions du président du conseil d'administration et celles du directeur général;

- La suppression des fonctions du président directeur général;

- Mise à jour et modification conséquente des statuts,

Suivant réunion du conseil d'administration en date du 17 septembre 2019, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette de finances de Zeramdine en date du 16 octobre 2019 (N° d'enregistrement 19800736, quittance M023700), il a été décidé :

- La nomination du président du conseil d'administration en la personne de M Lassaad Bettaieb pour son mandat en tant qu'administrateur ;

- La nomination du directeur général en la personne de M. Ilyes Ben Jemaa pour son mandat en tant qu'administrateur.

Une copie de chacun du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration ont été déposées au centre national du registre des entreprises de Monastir en date du 17 octobre 2019 sous le numéro 201966501.

2019S01376SANB2

COMPUTER GRAPHIC STUDIO

Société anonyme

Au capital social de 924.300 DT

Siège social : Tour des Bureaux MB08, Centre Urbain Nord, Tunis

Matricule fiscal : 745448V

Affiliation CNSS : 234798-58

Suivant PV en date du 13/02/2019, enregistré à la recette des finances Charguia le 18/02/2019, quittance n°M019851, sous le n°19500928, dont 02 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°AC012052019 en date du 28/11/2019. Il a été décidé l'augmentation du capital social de la société d'un montant de 530 000 DT pour le porter de 924300 DT à 1454300 DT et ce par l'émission de 53 000 actions d'une valeur nominale de dix (10) Dinars chacune inscrite en numéraire et à libérer totalement à la souscription. Cette augmentation est réservée à Monsieur Riadh Ghariani.

Amen Bank agence centre urbain nord sur le compte indisponible n°07029009934060225758 ouvert au nom de Computer Graphic Studios. Délai de souscription 15 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

2019403630SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LA MAILLE TUNISO-FRANÇAISE

SARL au capital de 380.000 Dinars

MF: 0614908A

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale des associés du 2 Janvier 2014 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 2 août 2017 sous le n° 17704448, quittance 099424 , dont un exemplaire du PV a été déposé au centre national du registre des entreprises le 27 novembre 2019 sous le n°201986294 .Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Mr Mohamed Nafaa Ennaifer en tant que gérant de la société pour une durée de trois années.

2019T01557SRLB2

Dissolution de société

Société «CLASS ALU»

SARL, au capital de 500.000 DT

74, Rue Mongi Slim - La Marsa – Tunis

MF : N°975143JAM000

RC : N°B0150862006

Par procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 Novembre 2019, enregistré à la recette des finances de La Marsa, en date du 25/11/2019, sous le n°19507370, Quittance n°151261, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises en date du 27/11/2019 sous le numéro n°201986483, les associés de la société« CLASS ALu» décident ce qui suit :

1. La dissolution de la société «CLASS ALU » par volonté des associés;

2. La nomination de Mr Imed Hammouda Slim, titulaire de la carte d'identité nationale n°02961369, liquidateur pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

3. L'ajout de la mention «SOCIETE EN LIQUIDATION» à la dénomination sociale de la société «CLASS ALU».

2019R02568SRLB2

PR FACTORY

SARL au capital social de 40 000 Dinars

Siège social : Ennour Building, Cité des Sciences, 1082 Mahrajène Tunis

MF : 968489 RAM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 5/5/2016, enregistré à la recette des finances Charguia le 9/5/2016, quittance n°M43434, enregistrement n°16502792. Les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la société de 40.000 dinars en numéraire par la création de 400 nouvelles parts sociales, afin de le porter à 80.000 dinars, et de modifier l'article 7 des statuts.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 21/6/2016 enregistré à la recette des finances Charguia le 21/6/2016, quittance n°M53342, enregistrement n°16703876.Les associés ont décidé d'étendre l'activité de la société à l'édition et diffusion des ouvrages.

Deux copies des pv sis indiquées ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 24/6/2016 sous le n°D249882006.

2019R02574SRLB2

Société FOUNOUN CHAUSSURES

SARL Capital 200.000 Dinars

6, Rue Mongi Slim, Ben Arous

Identifiant Unique : 1627882J

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20/11/2019 enregistré à la recette des finances de La Nouvelle Médina le 21/11/2019 sous le n° 19504315 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le n° 201986864 du 27/11/2019.

Les associés ont décidé :

- Augmentation du capital pour un montant de 100 000 dinars

- Nomination de Mr Wissem Dabbabi commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021.

2019R02579SRLB2

"SOCIETE ABC Trade"

S.A.R.L au capital 500.000 Dinars

Siège : Route de Gabès km 4.5-3083 - Sfax

MF : 1143623B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances Thyna à

Sfax le 27 Novembre 2019, quittance n°M042802, enregistrement n°19701337, il a été décidé à l'unanimité de donner pouvoir au gérant pour accomplir toutes les opérations immobilières d'achat et de vente.

2019X01461SRLB2

Augmentation de capital social

SOCIETE D'ALIMENTS COMPOSES POUR BETAILS

S.A.CO.B.- BICHIOU FRERES "S.A.R.L."

Société à responsabilité limitée

Capital social : 510 000 Dinars

Siège social : Route G.P.1 - Km 60

Manaret Hammamet

(Ex. Barraket Essahel) - (Tunisie)

M.F.: 385069 HAM 000

R.N.E.: 385069H

C.N.S.S.: N°240 067 - 89

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er Novembre 2019, enregistré â la recette des finances de Hammamet le 12 novembre 2019 sous le n°19505221 (quittance n°M138730) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - RNE - le 22 Novembre 2019, il appert que les associés de la SOCIETE D'ALIMENTS COMPOSES POUR BETAILS - S.A.CO.B.- BICHIOU FRERES "S.A.R.L." ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant de deux cent dix milles dinars (210 000 D) pour le porter de 300 000 Dinars à 510 000 Dinars et ce par la création de 21 000 nouvelles parts sociales de dix (10) dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement par prélèvement sur le compte "Résultats Reportés".

- La modification des articles 6 et 7 des statuts relatifs au capital et aux parts sociales.

2019N00627SRLB2

Augmentation de capital social

SOCIETE D'ABATAGE ET DE CONDITIONNEMENT

S.AB.CO.- BICHIOU FRERES - "S.A.R.L"

Société à responsabilité limitée

Capital social : 600 000 Dinars

Siège social : La route G.P.1- Km 60

Manaret Hammamet

(Ex. Barraket Essahel) - (Tunisie)

M.F : 023 024 HAM 000

R.N.E. : 0023024H

C.N.S.S. : N°406162 - 23

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 12 novembre 2019 sous le n°19505219 (quittance n°M138724) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - R.N.E.- le 22 Novembre 2019, il appert que les associés de la SOCIETE D'ABATAGE ET DE CONDITIONNEMENT - S.AB.CO. - BICHIOU FRERES - "S.A.R.L." ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant de trois cent milles dinars (300 000 D.) pour le porter de 300 000 Dinars à 600 000 Dinars et ce par la création de 30 000 nouvelles parts sociales de dix (10) dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement par prélèvement sur le compte "Résultats Reportés".

- La modification des articles 6 et 7 des statuts relatifs au capital et aux parts sociales.

2019N00628SRLB2

DAR ENNEHEL D'EDITION

Siège social : 34 Av, Habib Bourguiba - Ariana SARL

Identifiant Unique : 0989489-G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés réunis le 5 septembre 2019, enregistré le 10 octobre 2019 à la recette des finances - Ariana sous n°19704588 quittance n° M120324, une copie déposée au registre national des entreprises sous n°201966169. Il a été décidé de nommer M. Mohamed Amine Raissi nouveau Gérant en remplacement de Mme Bouchra Mousbahi ; et ce pour une période d'une année commençant du 3 septembre 2019. Tous les pouvoirs lui ont été accordés pour agir au nom de la société.

2019403629SRLB2

Clôture de Liquidation d'une SARL

D'ingénierie Conseil Informatique

Siège : 12, Av. des Etats-Unis 1002 TUNIS

N°RNE 1392359/Q

Capital : 30.000 DT

Suivant PV d'AGE 1/11/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche à Tunis le 1/11/2019 quittance n° M089555 dont 2 exemplaires déposés au greffe du tribunal de première instance Tunis n° 201986234 le 27/11/2019 au RNE, il est décidé la clôture de liquidation de la Société Ingenierie conseil Informatique SARL avec quitus au liquidateur Mr. Taktak Abdelkader pour fin de liquidation.

2019403636SRLB2

Révocation de co-gérante

CIMPRESS TUNISIE

Société à responsabilité limitée Identifiant Unique : 000/M/A/Y/1075383

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : 3 Avenue de la Lire, Les Jardins du Lac II,

Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 aout 2019, enregistré à la recette des finances du Lac en date du 02 septembre 2019 sous le n°19706149, les associés de la société CIMPRESS TUNISIE SARL, ont décidé de révoquer Madame Katryn Blake de sa qualité de co-gérante de la société.

2019403640SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Verrerie AGILI

S.V.A.

S.U.A.R.L. au capital de 685.000,000 Dinars

Siège social : Route de Gremda km 2 Sfax

Agence : Route de Gabès km 6 Z.I Cité Ennasr Sfax

M.F : 336764 CAM000

RC : B153131997

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2019, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le 26/11/2019 sous le n°19808320 Q : M008837, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des entreprises de Sfax le 27/11/2019 sous le n°201986386, le capital social a été augmenté à six cent quatre vingt cinq mille dinars (685.000,000 Drs.). Une agence a été ouverte à Route de Gabès km 6, Z.I. cité Ennasr Sfax et le statut a été modifié en conséquence.

2019X01465SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue de l'indépendance Bardo Tunis le 15/3/2016 quittance 24182 enregistrement 16201082 Mr Tarek Ben Belgecem Weslati a vendu et cédé à Mr Bilel Ben Bechir Khmais et Saleh Daleji, la totalité du fonds de commerce, sis au rue Taher Sfar n°4 Essaidia Bardo Tunis.

Toute opposition sera faite à l'acheteur rue Taher Sfar n°4 Essaidia Bardo Tunis.

Dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux journaux Essabeh et le Temps le 29/11/2019.

2019T01558FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 19/11/2019 enregistré à la recette des finances de Menzah 6 Ariana le 25/11/2019 numéro de quittance n°149787 numéro d'enregistrement n°19207575.

Société PIOU PIOU identification unique 1418196D, a vendu à Monsieur Mahmoud Ben Hamed Makni titulaire de la CIN°00681158 le fonds de commerce exploité comme boutique pour vente des vêtements «prêt à porter» situé à avenu Othman Ibn Affan n°36 Menzah 8 Ariana.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de fonds de commerce.

2019T01559FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 10/10/2019 enregistré à la recette des finances rue el Jazira Tunis numéro de quittance n°M63778 numéro d'enregistrement n°19202467.

Madame Zohra Ayachi titulaire de la carte d'identité n°05490056, a vendu à madame Hayat Bent Naji Wartateni titulaire de la CIN 05171680 le fonds de commerce exploité comme boutique pour vente Broderie d'ameublement situé à l'avenue Othman Ibn Affan n°36 Menzah 8 Ariana,

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de fonds de commerce.

2019T01560FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 18/11/2019 enregistré à Monastir le 21/11/2019 (N°19206643 - quitt, MO71325), Khaled Chokou résidant à Cité Rmeda Monastir a vendu à Rim Salmi résidant à cité Fawz Monastir le fonds de commerce exploité dans la vente des fruits et légumes sis à Cité Omrane Monastir. Les oppositions se font au Cabinet Maître Besbes Anis Rue d'Alger Monastir dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk le 27/11/2019.

2019S01378FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P. en date du 15/02/2019 enregistré à la recette des finances de Sahline le 21/3/2019 reçu n°M010909 n° d'enregistrement 19200427. Mr. Noureddine Ben Mohamed Ben Elhaj Boubaker STAA a cédé à Mr. Nejib Ben Mohamed Ben Elhedi Saad, la totalité du fonds de commerce lui revenant avec tous les éléments corporels et incorporels, son nom commercial «PRESSING EL MECHAAL» et exploité dans l'activité de lavage et teinturerie : PRESSING, dans un local sis à l'avenue Habib Bourguiba 5012 Sahline.

Ladite cession a été publiée au quotidien Alchourouk du 28/11/2019.

Toute opposition au paiement du prix doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception et ce dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au J.O.R.T.

2019S01381FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette Mohamed Marouf Sousse sous n° 19201796 quittance 68644 M. Mme Habiba Youssef C.I.N n°02836244 a cédé à sa fille Mme. Ikram EL Friji C.I.N n°

09271783 la totalité de sa part du fonds de commerce situé route stade Olympique Sousse consistant en vente des meubles usagés.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux à l'adresse du cédant : 2 route Khalaa Sghira Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28/11/2019.

2019S01384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 27/11/2019 enregistrement n° 19201037 / M033820 : Ferdawess Kermani C.I.N 09283020; a vendu à Ahmed Amri C.I.N 05580199; le fonds de commerce (Café de la Gare) exploité au local sis Rue EL Quods Kaala Sghira; les oppositions seront reçues par l'acheteur dans 20 jours de cette annonce.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 30/11/2019.

2019S01385FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/11/2019 légalisé le 15/11/2019 établi par le maître Boulbeba Rebaii titulaire du MF : N°1118607G enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 19/11/2019, n° d'enregistrement 19202714, reçu M099862, la société TOP SANITAIRE en la personne de son représentant légal SARL titulaire de IU n°1188187W, siège social 19 rue Magida Boulila Sfax a cédé à Nour el Houda Ben Abdelwaheb Koubaa, CIN 11015302, demeurant à cité Bahri rue 2247 n°6, tout le fonds de commerce à usage vente produits sanitaire et de bâtiments sis à 19 rue Magida Boulila Sfax, les oppositions seront formulées chez l'acheteur sis au 19 rue Magida Boulila Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

L'annonce a été publiée au journal Essabeh le 27/11/2019.

2019X01459FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté 20/11/2019 enregistré à la recette des finances route de rue Abou Kacem Echebbi Sfax le 27/11/2019 quittance n°M140359 d'enregistrement n°19203622 Monsieur Malek Abd Elmaksoud titulaire de la CIN n°08853102 demeurant à la rue Ibn Gadour Sfax, a vendu et cédé à monsieur Belgacem Ezzedini Titulaire de la CIN n°076997040 demeurant à la route Mharza Sfax la totalité du fonds de commerce d'une friperie sise à complexe Sfax 2000, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le nom commercial, l'Enseigne la Clientèle et autres. Toute les oppositions seront effectuées à l'adresse de l'éditeur du contrat 32 avenue Habib Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT, et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 30/11/2019.

2019X01464FCCC2

Vente de fonds de commerce

Maitre Amira Abdelhamid

Avocat Rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000

Tél : 74.227.416

Fax: 74.210.275

SFAX, le 28/11/2019

Par un Acte sous seing privé du 17/10/ 2019 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Sfax le 21/11/ 2019 sous n° 19204390 quittance n° M084750 Mme Anissa Zatour a vendu à Mme Sameh Ben Ali Ep Ghorbel tout le fonds de commerce consistant en un local de Fast food sis Route Manzel Chaker Klm 4,5 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au local de l'avocat Maître Abdelhamid Amira Rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000 dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Un avis a été déjà inséré au journal Echourouk du 28/11/2019.

2019X01473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé daté du 18/11/2019 à la municipalité de Jebeniana enregistré à la recette des finances sise à Jebeniana numéro de quitt. M0491560 numéro d'enregistrement 19201454 monsieur Kaled Ben Mansour en faveur de son fils Kalil Ben Mansour propriétaire du fonds de commerce par un mandat pour vente de fonds de commerce par acte sous seing privé daté du 11/11/2019 à la municipalité de Jebeniana a vendu la totalité du fonds du commerce situé à la rue Habib Bourguiba Jebeniana gouvernorat de Sfax avec ses éléments incorporels et Matériels nommé destiné à la vente des portables et ses accessoires à monsieur Laased Laswed.

Toutes les oppositions seront déposées chez l'acheteur au local sis à la rue Habib Bourguiba Jebeniana pendant un délai de vingt jours après sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echoroug Erriathi du 28/11/2019 page 6 .

2019X01475FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date le 19/11/2019 enregistré à la recette des finances de Béja le 20/11/2019 sous n° d'Enregistrement 1020959 quittance n°M064916.

Mr Khalouli Slim Ben Ali titulaire de la CIN n°02302824 délivrée le 13/7/2009 a vendu à Mme Yaakoubi Houda Ben Salah CIN n°02308394 délivrée le 7/11/2019 demeurant Rue de la République - Béja, le fonds de commerce destiné à l'activité de la vente de pièces de rechanges pour vélos, au local sis Rue 18 Janvier à Béja.

Toute personne désirant faire opposition sera reçue à l'adresse du fonds de commerce sis à rue 18 janvier Béja.

Délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 30/11/2019.

2019C00117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat en date du 8/11/2019 et enregistré à la recette des finances à Djerba le 19/11/2019 sous le n° 19204266, Sonia Masseoud titulaire de la carte n° 05399364 à STE: "SOSEPA" titulaire de registre de commerce n° 1488101R la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Elbaladiya Houmt Souk Djeba.

Les oppositions doivent être présentées au plus tard vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur à son adresse élue au cabinet de Maitre Nasr Chafei avocat à Complexe Echiraa 1er étage B.n° 4 Avenue Salah Ben Youssef H.Souk Djeba.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk le 21/11/2019.

2019M00409FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/10/2019, enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 6/11/2019 sous le numéro d'enregistrement 19204110, quittance n°M090103, Mr Zied Nobigh, commerçant inscrit au registre national des entreprises sous le n°1567778A, matricule fiscal n° 000/C/N/1567778/A, a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de restaurant et fast-food nommé «restaurant minute» lui appartenant exploité au local sis à 54-54 bis avenue de Salah Ben Youssef Taourit Houmt Souk Djerba à Mr. Laroussi Laghwen, titulaire de la CIN n°03413926 demeurant à la zone 4 Ajim Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par maître Majed Hamrouni avocat Rue Sidi Abbess Houmt Souk Djerba, dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a déjà été publié au quotidien Assabeh paru jeudi le 21/11/2019.

2019M00410FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé portant signature légalisée le 28/10/2019 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 31/10/2019 sous le n°19202568 quittance n° M097635 , monsieur Aymen Ben Mohamed Elzoubier Ben Elmongi Elrifaoui, demeurant à garaa zarzis, CIN n° 07086587 délivrée à Tunis le 12/6/2017, a vendu à Monsieur Mohamed ben khalifa Ben Dhaw Baaroun, demeurant à Cité Benie Ftayel Souihel Zarzis, CIN n° 09114986 délivrée à Tunis le 24/2/2011, le fonds de commerce exploité en toutes sortes de commerce café de première classe (Café Rbat Halfaouin) sis à la route Jerba Zarzis .

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce Monsieur Baaroun, Mobamed Ben Khalifa au local ou est exploité le fonds de commerce sis à la route Jerba Zarzis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Chorouk» du 22/11/2019 sous le numéro IP119/04096 et journal «Le Quotidien» du 22/11/2019 sous le numéro IP119/4096/1.

2019M00412FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 26-11-2019, enregistré à la recette des finances av. de France Nabeul le 26-11-2019, sous le n°19204349, Quittance n°M076143, Mr. Youssef Ben Mansour, titulaire de la CIN n°09790337, IU : 1465210X, a vendu à Mr. Mohamed Khalil, titulaire de la CIN n°09898495, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour fast-food, sis à Av. Om Kalthoum «en face de la porte arrière de la STEG» Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Le Quotidien» et Chourouk en date du 28/11/2019.

2019N00625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 25-11-2019, enregistré à la recette des finances av. de France Nabeul le 26-11-2019, sous le n°19204348, Quittance n°M076117, Mr. Youssef Ben Mansour, titulaire de la CIN n°09790337, IU : 1465210X, a vendu à Mr. Abdelbasset Ben Mansour, titulaire de la CIN n° 09849699, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour fast-food, sis à Av. Om Kalthoum «en face du café OM KALTHOUM» Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse suivante : Av. Om Kalthoum "en face du café OM KALTHOUM" Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et Chourouk en date du 28/11/2019.

2019N00626FCCC2

---

vente d'un fonds de commerce

Monsieur Hédi Ben Ferjani Ftoutou née le 26/11/1964 propriétaire de la carte d'identité nationale n° 03935238 du 04/01/2001 et résident à Eletha

Eljem déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des légumes et des fruits sis au marché des légumes et des viandes a Eljem suite au contrat rédigé le 13/11/2019 sous seing privé du 13/11/2019 enregistré à la recette des finances le 21/11/2019 quittance n° MO53986 à Monsieur Zied ben Ameur Chaeb propriétaire de la carte d'identité nationale n° 08284929 du 17/8/2017 et résident à l'Avenue Dimachek eljem.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Bouamoud Hayet Avenue Taieb Mhiri Immeuble Julious Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2019I00133FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance le Bardo Tunis le 15/11/2019 sous le numéro 19204331 et quittance n°96668 la société kiosque Bardo Expresse en la personne de son représentant légal titulaire du registre de commerce n°B37911998 cède à la société Service Ayad Expresse en la personne de son représentant légal titulaire du matricule fiscal n° 001/E/A/1518867C la totalité du fonds de commerce consistant en mécanique et réparation des voitures sis à n°146 avenue 20 Mars 1956 le Bardo Tunis.

Les oppositions se font entre les mains de la société Service Ayad Expresse en la personne de son représentant légal Mme Souad Trimech au 5 avenue de l'environnement le Bardo Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette cession a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa le 28/11/2019.

2019403624FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 13/11/2019 enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 13 novembre 2019 reçu M094359 enregistrement n°19205418 monsieur Jani Lazher titulaire de la CIN n°03599355 a cédé à monsieur Abbassi Adel titulaire de la CIN n°8913721 tout le fonds de commerce destiné pour la vente des fruits secs sis à 55 avenue Farhat Hached Bizerte.

Toute opposition doit être déposée auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce cité ci-dessus dans un délai de 20 jours de la publication de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 20/11/2019 page n°23.

2019403626FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ss privé daté du 19/11/2019 enregistré à la recette des finances de Médenine le 19/11/2019 (quittance n°M108516 enregistrement n° 19204148, Mr Adel Akoui a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels se constituant d'une boulangerie et pâtisserie située à av Farhat Hachad n°40 Médenine à Madame Aouicha B Djilani Trabelsia au prix de cinquante mille dinars (50.000,000d)

Les oppositions seront déposées auprès de Mr Noureddine Akoui qui a elu son domicile au bureau de son avocat Maitre Radhouane Elayba situé à la Rue du Lac Victoria immeuble Lac des cygnes, les berges du Lac Tunis.

2019403633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp en date de 30/7/2019 enregistré reçu n°M056213 enregistrement 19201907 Mr Debyaoui Zied a vendu à Mr Hadhir Mohamed l'ensemble du fonds de commerce sis à la résidence Samarkand à Borj Louzir à usage d'alimentation pour le prix de 2000dt. Les oppositions sont recevables au cabinet Me Mohamed Baccar, sis au 24 bis Boulevard Beb Bnat Tunis. La présente annonce a été publiée au journal La Presse du 8/10/2019.

2019403645FCCC2

Location gérance libre

ACTE DE GERANCE LIBRE

En vertu d'un acte (gérance libre) signé le 13/11/2019 enregistré à Hbib Thameur Tunis en date 13/11/2019 reçu n° M86834, n° d'enregistrement 19304034, Sté GLOBAL MARSA TRADING a loué à M. Rahma Salhi CIN 07403170 - MF 1636490/X, la totalité du fonds de commerce (vente Lunette optique) sis 8 Rue Abdelhafidh Elmeki El Marsa.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk Le 21 novembre 2019.

2019T01564FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 13/6/2019 sous n°19301206 Quittance n°M021996. Mr Ahmed Gahbiche, titulaire de la CIN n°08482614 a loué à Mme Mouna Nafti, titulaire de la CIN n°11002348, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Magazin dénommé «Superette Gahbiche» (MF : 1071854/R) sis à Av. Pakistan Sahloul 1 Sousse pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 01/5/2019 au 30/4/2024, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S01377FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/1/2015 enregistré à la recette des finances de Midoun le 25/2/2015 sous le n° d'enregistrement 15300530 quittance n° M009973, Mr. Karim Ben Ali Ben Naser Ben Soltan, titulaire de la CIN n° 06570825, a loué à Mr Khaled Ben Ali Ben Boubakar Bourass, titulaire de la CIN n° 06570491 la totalité du fonds de commerce destiné fruits secs nommé Mohamed Badra –Midoun Jerba 4116 Midoun.

2019M00411FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Blogueurs sans chaînes

Siège social : 9 avenue Habib Thameur - Résidence Saphir -Etage2 - bureau 3 - La Manouba

Catégorie : Association de droit de l'homme

Présidente : Nadia Chaouachi

Secrétaire général : Mohamed Ali Bouchiba

Trésorier : Hichem Manai.

2019T01509APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association les partenaires actifs

Objectif :

- Sensibiliser les citoyens au principe Participatif et l'instauration de la nécessité de l'importation de participation aux affaires publiques

- Participer à consolider les capacités des citoyens dans le domaine de la bonne gouvernance

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Wed elil

Président : Mehrez Khadhraoui

Secrétaire général : Seifeddine Gharbi

Trésorier : Jihed Dridi.

2019R02565APSF1

Constitution d'une association

Nom : «TAWK EL YASSAMINE»

Siège :

Maison de la Société Immobilière n°11 Bouhajla Ahwez Kairouan.

Objectifs :

- Soutenir les enfants créatifs et mettre en valeur leurs aptitudes et leurs talents,

- Leur insuffler l'habitude de la lecture,

- Les encourager à produire des différents travaux.

Membres :

Présidente : Issaoui Mouna

Trésorier : Aouissaoui Thameur

Secrétaire Général : Aouissaoui Khabib

Vice Président : Mahdaoui Med Aymen

Vice Trésorier : Ghribi Souhaiel

Membre : Trabelssi Safia.

2019R02570APSF1

Création d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 21/6/2019, déposé à la municipalité de Sousse et enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 26/11/2019 sous n°19803392 Quittance M075788, il a été mentionné la création du syndicat et l'élection de comité du syndicat des propriétaires de l'immeuble «TEJ», sise à Av. Teib Mhiri Rue El Hamra Sousse et qui se compose de :

Président : Mohamed Mansar

Trésorier : Taher Najjar

Vice-président : Mohamed Abdennabii.

2019S01374APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Féminine de Sport Boules du Sahel

Catégorie : Sportive

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport de la pétanque

Siège : 18 bis rue 1er Juin 1955 - 4011 Hammam Sousse

Correspondance : N°5210 du 26/11/2019

Dossier : N°42/10/2019

Fondateur : Walid Guesmi

Président : Amel Souguir

Secrétaire Générale : Najet Mejri

Trésorière : Habiba Raies

Membres : Kaouther Hmila - Amel Kortas.

2019S01382APSF1

Constitution d'une association

Nom : Pour une vie meilleure.

Siège : Regueb Sidi Bouzid.

Objectif : Educatifs et culturels.

- Instaurer une ambiance de solidarité et de fraternité entre les citoyens.

- Participer au développement économique et social de la région.

- Encourager les jeunes à créer des projets de développement.

- Participer aux festivals et organiser des activités de loisir.

2019X01395APSF1

Syndic des Copropriétaires Imm Erridha 1

Selon PV du syndic des propriétaires de l'immeuble Erridha 1 en date du 12/01/2016, au siège du syndic sis à la route el Ain km 4 - 3024 Sfax, et déposé à la municipalité de Sfax le 15/11/2019

Il a été décidé la nomination de :

- Mr Hassen Ellouz : Président.

- Mr Radhwen Menif : Trésorier.

- Mr Farouk Walha : Secrétaire général.

- Mr Mohamed Walha : Membre.

2019X01466APSF1

Syndic des Copropriétaires Imm Erridha 2

Selon PV du syndic des propriétaires se l'immeuble Erridha 2 en date du 01/9/2019, au siège du syndic sis à la route Menzel Chaker km 3.5, 3013 Sfax, et déposé à la municipalité de Sfax le 15/11/2019.

Il a été décidé la nomination de :

- Mr Hassen Ellouz : Président.

- Mr Tarak Kessmtini : Trésorier.

- Mr Badis Bouchaala : Secrétaire général.

- Mr Oussema Halweni : Membre.

2019X01467APSF1

Homologation de résolutions

Assemblée générale ordinaire du syndicat de copropriété

de l'immeuble Brahim TAKTAK

3 rue du Kenya Tunis

En vertu du procès-verbal du 30 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche daté du 31 octobre 2019 quittance numéro M089221 numéro d'enregistrement 19804651 En présence de Mme Memia Taktak présidente du syndic de l'immeuble 3 rue du Kenya 1002 Tunis Mme Memia Taktak présidente, Mr Youssef Taktak secrétaire du syndic, Mme Inane Lasram nouvelle propriétaire du 1er étage et Mr Ali Taktak sont présent à l'assemblée, il a été décidé ce qui suit : approbation d'un nouveau propriétaire et fixation et répartition des charges communes comme suit : RDC : Office dépôt 155d Module 50d 1er & 2ème & 3ème étage : ANPE 270d 067 chaque étage 4ème étage : Coris 253d225 5ème étage : Dzeta 300d.

2019T01569APSF2

Désignation du syndic de copropriétaires

Résidence "DHIFEF 02" les Berges du Lac

Conformément à l'assemblée générale du 19 octobre 2019, enregistrée à la recette des finances les Berges du Lac le 30 octobre 2019 sous le numéro 19808041, quittance n°105264.

Désigné président du syndic de la résidence DHIFEF 02 Mr Mousser Ben Abdessalem.

2019R02575APSF2

SYNDICAT

Résidence Le BELVEDERE

40 Av. Mohamed Abdelwaheb

Jardin D'el Menzah1

Suivant procès verbal de l'assemblée générale élective en date du 1/1/2019 enregistré à la recette des finances d'El Manar le 15/11/2019 sous quittance numéro M075103 sous le n° d'enregistrement 19802491, dont il a été procédé à l'élection des membres du syndicat comme suit :

- La présidente et la trésorière du syndicat : Mme Fawzia Gdoura

- Chargé des affaires juridiques : M. Mohamed Hédi Mrad

- Responsable des services de maintenance : Mme Mabrouka Trigui

- Chargée de contacter les habitants : Mme Naila Al Amri

2019403572APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Ben Salah Houweida

La partie poursuivante : Mohamed Ben Salah Arfaoui.

La partie saisie : Lotfi Ben Amor Ben Ali Trabelsi.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Salah Houweida.

La propriété saisie : il s'agit de 696750 parts de total 31430 parts de l'immeuble nommé «Eljedaida 17» de titre foncier 20390 Mannouba composé d'une villa de 2 étages située à Djedaida ancienne.

Mise à prix : le prix de la partie saisie est de trois cents soixante dix mille et deux cents huit dinars et 437 millimes (370.208.437).

Date et lieu de la vente : le 25 décembre 2019 à partir de 9H du matin au tribunal de la première instance de Mannouba.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01568VEPA1

Vente aux enchères

Partie saisissante : AMEN BANK - S.A. n° RNE 221 M -sis à l'Av Med V Tunis.

Débiteur principal : Hamdi Ben Hamed - CIN 07028775 -sis au 85 Av Med Ali Radés et 01 Av des nations Unies Tunis

Partie saisie : Noureddine Ben Hamed - CIN 00630976 -sis au 85 Av Med Ali Radés.

Avocat poursuivant : Me Ahmed Smat - Avocat à la cour de cassation MF : 756828NAP000 sis au 60 Av Bab Benat Tunis.

Immeuble saisi : L'immeuble nommé «Amira» objet du titre foncier n°24389 Ben Arous consistant en une villa construite sur un terrain de 1144 m² se composant de deux niveaux et un jardin et un garage de 657,66 m² couvert de plusieurs chambres et 2SDB et deux salons portes en bois état correct dans un quartier de classe moyenne à Radés cité Med Ali.

Mise à prix : 1.374.500,182 dinars outre les frais qui seront taxés le jour de l'audience.

Date de l'adjudication : le 26/12/2019 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous

Visite : Tous les jours.

2019R02573VEPA1

Vente par adjudication publique

Le 25/12/2019 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la

chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

La partie poursuivante : Arab Tunisian Banque, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B167001997, son matricule fiscal est; Q.14161 représentée par son représentant légal, son domicile élu est chez l'ARAB DEBT RECOVERY, Société inscrite au registre de commerce sous le n°B2449522006, son matricule fiscal est 974893N/A/M/000, demeurant à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur : Salaheddine Ben Elfitouri Ben Lazreg, commerçant, sa carte d'identité n°04061289. demeurant à 1- Manzal Nour, n°16 rue Ibn Khaldoun, Gouvernorat de Monastir, 2- son domicile élu est au bureau de son avocat, Maître Mahassen Saidane, situé à immeuble Kassab, Ksar Helal, gouvernorat de Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, rue Léopold Senghor, immeuble Saltène, Sousse. son Matricule fiscal 108.166-P-A-P-000.

L'immeuble mis en vente : Toute la propriété non enregistrée, constituant un lot de terrain destiné à bâtir une maison, d'une superficie de 285 m², ayant le n°1 devant les autorités locales et régionales de Demna, au sein de la municipalité de Menzel Nour de l'ancienne cité, dont les frontières : En face Kamel Youssef, Est Mustapha Ben Chikh Hassen, de derrière une route faite de 8 mètres de largeur, 10 mètres de longueur et de l'ouest Abdellatif Eltaief.

Mise à prix : (52 204,500 dinars) selon le rapport de l'expert de Mr Chedhli Maaoui.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter le bureau d'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Monastir.

2019S01380VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 25/12/2019 à partir du 9h du matin.

La partie poursuivante : Habib Ben Mohamed Machmoum, ouvrier, domicilié à place 3 août Monastir.

La partie poursuivie : Ali Ben Neji Machmoum, ouvrier, domicilié à cité 2 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Chaouch Lamia avocat à la cour d'appel demeurant à 3 Rue Jasmine Sousse.

Immeuble à vendre : la totalité de la part indivise de Ali Machmoum étant le 3.103.470 de la tonalité de 30148 du titre foncier 57163 Monastir : terrain agricole contient des oliviers et des arbres fruitiers et des petits oliviers et poulailler sujet des parcelles 12 et 22 et 23 et 28 et 30 et 35 d'une superficie Globale de 30148 m².

La mise à prix : est fixée à 79.042.338 D.

La visite des lieux : aura lieu chaque jour entre 12h et 13h et pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou été déposé le cahier des charges ou le cabinet du Maître chaouch Lamia à l'adresse indiquée.

2019S01388VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque

du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Ahmed Ben Ameur Ben Mohamed Krid, gérant d'une société, CIN 08408058 demeurant à 7 rue Abou elbakaa errandi Ariana

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé «ibtissem» objet du TF n°140616 Sfax d'une contenance de 472 m² consistant en un terrain clôturé contenant une villa sis à la route Mahdia km9 Sfax et précisément à 300 mètres de cette route dans une impasse connue par impasse njeh il contient du coté nord est un espace clôturé de 2 mètres de hauteur d'une superficie de 28 m².

La superficie couverte de la villa est de 123 m² contenant un hall, 2 chambres, un salon, une cuisine une salle de bain et une véranda dont le sol est en carrelage à l'exception de la salle de bain en parterre.

L'immeuble en électricité et il contient une réserve d'eau son état est normale et il manque de l'entretien. L'immeuble est délimité du coté sud par Omar et Najeh Frikha, du coté nord par Nader Krid et l'entrée de l'immeuble, du coté est par Nasser Krid et du coté ouest par feu Krid.

Mise à prix : (72.000.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 6/01/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01427VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Chabchoubi Slim

Immeuble El Intilaka2 Bloc C 7ème étage Sfax

M.F : 1160039/N/P/000

Poursuivant : Arabe Tunisie Banque, société anonyme, siège social 9 avenue Hédi Nouira 1001 Tunis, inscrite au R.C. sous le n°B167001997 demeurant à son siège choisi chez la Société Générale de Recouvrement à la rue Sidi El Lakhmi immeuble la Perla 1er étage Sfax.

Partie saisie : Mohamed Ben Sayed Ben Mohamed Gheriani, titulaire de la Carte d'identité n°02031161 demeurant à 06 Rue El Assoued Ben Srii Cité Nasr Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Chabchoubi Slim, avocat ayant étude au Immeuble El Intilaka 2, Bloc C, 7ème étage 3000 Sfax.

L'immeuble objet de la poursuite : La totalité du terrain situé à 21 Rue Mohamed Taher Ben Achour Cité El Nasr Kairouan l'objet du titre foncier n°27465 Kairouan nommé «Amri» La totalité du terrain est limité de l'Est par Rodhouane Chérif, de l'Ouest par Moncef Werdi, du Nord par Rue Mohamed Taher Ben Achour, du Sud par un voisin. Le terrain est d'une superficie totale de 99 m² contenant une maison d'où son accès du coté Nord constituée de deux étages ; Le premier est d'une superficie de 87 m² contenant une salle de séjour, une salle de bain, une cuisine et un escalier conduisant au 2ème étage et à une chambre. Le deuxième est d'une superficie de 47 m² composé de deux chambres et un hall. Il est équipé d'électricité, d'eau et de sanitaire.

La mise à prix : Cent cinquante quatre mille deux cents dinars (154.200.000 d) frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication de l'immeuble sus indiqué aura lieu dans la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan sis à la rue Juge Noomen 3100 Kairouan, le lundi trente décembre deux mille dix neuf (30/12/2019) à neuf heures et suivantes.

NB : Toute personne désirant participer aux enchères devra consigner le tiers de la mise à prix.

Visite de l'immeuble : L'immeuble peut être visité tous les jours ouvrables aux heures de travail ; le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal de première instance de Kairouan ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019X01462VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication : Aura lieu le mercredi 8 Janvier 2020 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2.

L'avocat poursuivant : Maître Sawsan Mallouli, avocat a Sfax domicilié à son étude sise rue Habib Thameur.

Immeuble Borj Khalifa 2ème étage Sfax.

Partie poursuivante : Farid Zrida, qui a choisi son domicile bureau Maître Sawsan Mallouli, Rue Habib Thameur Immeuble Borj Khalifa 2ème étage Sfax.

Partie saisie : Wissem Kraiem domiciliée, Rue AbouelKacem Chebbi Immeuble Rex palace Sfax.

L'immeuble saisi : immeuble immatriculé sous n°70954 Sfax entitulé «Elriad 62» livre 14/2016 n°46 situé au rue Manzel Chaker klm 1 Sfax son territoire est 76 m².

Mise à prix : 95.000.000 dinars. En ajoutant les frais de l'adjudication sera fixé par le tribunal.

Sur charges :

- Hypothèques facultatifs au profit de la banque BIAT.

- Opposition conservatoire concernant la promesse de vente datant du 7/8/2013 n°5838 livre 01/2013 Sfax au profit de Nabiha Soussi.

La visite de l'immeuble : Peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat de la cour de la première instance de Sfax 2, où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant. Toute personne désirant participer à cette vente aux enchères publiques doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2019X01468VEPA1

Vente

Demandeur : Hassiba, Chiheb eddine, Chames Eddine, Abdenour, Hedia fils Amri, Boughanmi, et Dhaya Bent Taher Abidi,

Demeurants cité Belgroun, Dahmani, Kef domicile élu étude Maître Abidi Abedlmalek.

Contre : Rhima Bent Hassen Larafa demeurant n°50 cite Belgroun, Dahmani, Kef.

Avocat poursuivant : Maître, Abidi Abedlmalek, Avocat à la cour de rue 8 juillet 1884 ville du Kef.

Immeuble objet de la vente : maison sise au n°50 cité Belgroun ville de Dahmani limitée.

N.O : par une maison d'une longueur de 13.15 m

S.O : une maison longueur de 11.67m

N.E : terrain nu d'une longueur de 11.67m

S.E : rue d'une longueur de 13.15m bâti sur un terrain d'une superficie de 150 m² composant un R.C d'une superficie de 117 m² contenant 1 salon 2 chambres à coucher, 1 cuisine, 1 salle d'eau, 1 garage, 1 véranda de type social.

Mise à prix : vingt-six mille huit cent quatre-vingt Dinars (26.880 DT), plus les frais.

Date et lieu de la vente :

Devant la chambre des ventes immobilières à la cour de l'instance du Kef, le lundi 23/12/2019 à 9 h du matin.

Visite : Chaque jour, de 9 h du matin à 16 h de l'après-midi.

2019C00118VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Abdallah Ben Chbili Ben Chrouda titulaire de la C.I.N n° 01056476 du 11/3/1996 habite à Biir Chooba Elhencha Sfax.

Partie saisie : Abdessalem Ben Fdhil Hafsa inscrit au registre de commerce n° B142832003 titulaire de la C.I.N n° 03982673 du 3/11/2010 habite à rue Taeb Mhiri Eljem Mahdia

Avocat poursuivant : Maître Henda Abbes avocate à la cour de cassation jean Rouss Rue Bagdad Mahdia.

Immeuble Saisi : un Terrain à Bâtir lotissement n° 14 sis à Rass Chooba Municipalité d'Eljem gouvernorat Mahdia limite à sud Rue et Est Ibrahim Hafsa L'ouest Faisal Hafsa et Nort haykal Hafsa,

Mise à prix : Est fixé à quarante mille cent dinars (40100.000 d).

Date et lieu de l'adjudication et conditions de participation aux enchères : Lundi le 23/12/2019 devant la chambre de ventes Immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Mahdia à partir de 9 h du matin.

La participation n'est possible que par l'intermédiaire d'avocat et qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix.

Visite de l'Immeuble : La visite peut s'effectuer tous les jours de la semaine et tout au long de la journée.

2019I00130VEPA1

Vente aux enchères publiques suit à un surenchérissement

Le surenchérisseur : Hamida Ben Abdlesalem Mami, actif, habitant à l'avenue Farhat Hachad Hamamet Nabel , C.I.N. n° 06274170

Les licitantes : 1) Neila Bent Hassine Ben Nsir C.I.N. n°00495661

2) Nessima et Najoua Bent Hassine Ben Nsir C.I.N. n° 03922300, femmes au foyer qui ont choisi leur lieu de contact le bureau de leur avocat Maitre Kamel Hassine sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia

Licitation à l'encontre :

1) Ridha Nèjib Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la rue de Carthage n° 81 Mahdia, C.I.N. n° 03879375

2) Habib Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la Cheikhat de Touahra Nsirat El Djem Gouvernorat de Mahdia C.I.N. n° 03879375

3) Mounira et Natissa Bent Hassine Ben Nsir, femme au foyer, habitant à la Cheikhat de Touahra Nsirat El Djem Gouvernorat de Mahutia, C.IN, n° 03827460

4) Mehdi Ben Klassine Ben Nsir, actif, habitant à l'usine «Decor Royal» route de Bizerte Mnihla Tunis, C.I.N. n° 03935627

L'adjudicataire : Noemen Ben Ebrahim Ben Ali, actif, habitant à l'avenue 2 Mars Ksour Saf Mahdia et à son domicile élu le bureau de son avocate Maitre Karima Gharad sis à l'avenue Bechir Sfar Cité Andalous Mahdia C.I.N. n° 08252137

L'avocat chargé de la revente suite à un renoncement : Maitre Kamel Hassine avocat près de la cour d'appel, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Star à Mahdia.

L'avocat surenchérisseur : Maitre Habib Lajnef avocat auprès de la cour de cassation, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Sfar Cité Andalous Mahdia (M.F:798477 Q/P000).

Les biens immobiliers mis en vente: L'immobilier mis en vente se situe à la rue de Carthage, à l intérieur du plan d'urbanisme de la municipalité de Mahdia, Délégation de Mahdia et gouvernorat de Mahdia. Il est un lot de terrain bon à construire dont l'entrée est au côté Ouest , sa superficie est 750 m2,y est construit un habitat de style ancien d'une superficie de 321 m2 comprenant un préau où se trouve l'entrée et où commencent des escaliers en ciment menant au toit, puis, du côté sud, une première pièce. Après la première pièce du côté est et tout le long du côté est une deuxième pièce ouvrant sur le nord. Puis, du côté nord, une troisième pièce ouvrant sur le nord. Après le patio, du côté est, un préau ouvrant sur l'est, Puis, du côté est une quatrième pièce Ouvrant sur l'est et donnant sur un préau ouvrant sur l'est. Puis, le tout donne sur un patio non couvert. De son côté nord un puit construit en dur. Les toits sont en dur et bâti de l'intérieur comme de l'extérieur, le parterre est parfois en carreaux anciens et parfois en ciment après le quatre pièces du coté est, une cuisine ouvrant. Puis, du coté est, une salle de bain ouvrant sur le patio. Apres le patio du coté est un étendu découvert ouvrant sur l'ouest donnant sur le préau et donnant et sur le reste ouvrant à l'intérieur et une chambre en état de ruine ouvrant à l'est et donnant sur tout le reste. Tout et construit en dur. Les plafonds sent son en ciment armé délabré, les murs sont finis de l'intérieur et de l'extérieur. Le parterre est en ciment.

L'immobilier est équipé d'électricité et d'eu potable. Il est limité du Sud par Nessima et Najoua, Momira et Neftissa Ben Nsir, de l'est par Mohamed Abdessalem et héritage El Hencha , du nord par Habib Fekihi Ahmed, de l'ouest par Mohamed Ben Zineb d'une part et de l'autre la voie de rue de Carthage.

Mise à prix de l'immobilier mis en vente : la mise à prix de l'immobilier mis à la vente est fixée à deux cent et un mille deux cent cinquante dinars (201.250,000 D.T) c'est après l'augmentation d'un sixième de l'offre,

S'y s'ajoutent les frais fixés antérieurement par le Tribunal et qui sont de l'ordre de cinq mille trois cent seize dinars 232 millimes (5.316.232 D.T) en ajoutant, aussi les nouveaux frais taxés par le Tribunal,

Date et lieu de l'adjudication suite à un surenchérissement : la vente de l'immobilier sera suite à un surenchérissement de prix de vente aux enchères dans l'affaire n° 1807/19 rendu le 28/10/2019 est fixée

auprès de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia le lundi correspondant au Trente décembre de l'année deux mille dix-neuf (30/12/2019) à neuf heures du matin et les heures qui suivent. La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat non stagiaire et après le dépôt du tiers de la mise à prix à la Recette des finances ou la présentation d'un chèque certifié ou un caution bancaire non réversible.

Visite de l'immobilier : Il est possible de visionner le bien immobilier mis à la vente et de le visiter à tout moment.

2019I00132VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Ridha Abbes

Avocat à la cassation

Imm. Saâdi, B7 - Menzah 4, Tunis 1004

Tel. : 71.236.422

Fax : 71.236.640

M.F : 081338YAP000

Poursuivante : Société Arab Tunisian Lease, ATL, S.A, ayant son siège social au centre Urbain Nord, Imm. Ennour, Tunis Mahrajène, RC à Tunis n°B157711996, IF n°492439N.

Contre : Mourad Guezguez, titulaire de la CIN n°02828843, gérant de société, demeurant 6, Rue Abdelhamid Ben Khadhi, M'saken ouest, Sousse, en sa qualité de caution hypothécaire des dettes de la société Internationale de Marbres, SARL, RC Sousse sous le n°B188692000, IF n°0447318Z, ayant son siège social au 81, Rue Taieb Hachicha, app. 6, M'saken, Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Ridha Abbes, avocat à la cassation, Imm. Saâdi, B7, Menzah 4, Tunis 1004.

L'immeuble à vendre : objet du TF n°63260 Sousse, dénommé «oued oughim», se situe à Njajra, M'saken, Sousse, ayant une superficie de 2ha 16a 04ca, composé de 21604 parts, contenant deux parties :

1ère partie Est : constituée d'une parcelle presque rectangulaire à vocation agricole, près de la route asphaltée amenant à Ouerdanine, entourée d'un mur de 315 m et de 3 m d'hauteur, contenant une villa moderne constituée d'un sous sol de 300 m² et un rez-de-chaussée de 500 m² marbré, d'une pelouse, d'une piscine et d'un grand jardin d'arbres d'agrumes et un sondage du coté Sud d'Est d'une superficie de 5554 m² sous le n°189 ayant pour limite du Sud la parcelle n°190, de l'Ouest une piste, du Nord la parcelle n°194 et de l'Est la parcelle n°195.

2ème partie Ouest : constituée d'une parcelle presque rectangulaire à vocation agricole, près de la route asphaltée amenant à Ouerdanine, entourée d'un mur enfer forgé de 335 m et de 3 m d'hauteur des trois cotés est par une tabia du coté Sud, ayant plusieurs allées contenant une maison d'une superficie de 150 m² constituée d'un patio, d'un puits motorisé et le reste contenant des oliviers et des arbres fruitiers d'une superficie de 16050 m² sous le n°191 ayant pour limite du Sud la parcelle n°204, de l'Ouest les parcelles n° 192 et 204, du Nord les parcelles n°192 et 193 et de l'Est une piste.

Les charges : l'objet de l'adjudication est grevé de charges suivantes 1/ hypothèque volontaire de 170 mille dinars. 21 hypothèque volontaire de 30 mille dinars au profit de l'UBCI - 3/ hypothèque volontaire en garantie du paiement d'une dette d'un montant de 306.733,275 Dinars au profit de l'ATL.

Mise à prix : 1.111.570,000 DT en sus les dépens et les honoraires d'avocat qui seront fixés par le Tribunal le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : le 26/12/2019 à partir de 9H du matin devant le Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, tout intéressé doit consigner au moins le 1/3 de la mise à prix, tout étranger doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019403612VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société "ONZE"

Société à responsabilité limitée

Capital social : Cinquante mille dinars (50.000,000)

Siège social : Rue Victor Hugo 3000 Sfax ville Sfax

Registre de commerce : B0888042003

Matricule Fiscal : H1296672

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 22/10/2019 sous le n°9463 un jugement dont la teneur suivante :

- La déclaration en faillite de la société «ONZE» domiciliée Rue Victor Hugo 3000 Sfax ville Sfax et la fixation de la date du 29/5/2018 comme date de cessation de son paiement,

- La nomination de Madame Khawla louati comme juge commissaire

- La nomination de L'Expert Comptable Monsieur Abdeljelil Bouchaala comme syndic de la dite faillite.

Adresse : route de Gremda km 0.5 Imm Asma Palace Mezanine Sfax.

Tél : 74 404 617 - 74 404 618 - 98 411 940

Le syndic de la faillite invite toute personne intéressée par cet avis de présenter ses dettes accompagnées des pièces justificatives à son adresse sus indiquée à compter de la publication du présent avis dans les quinze (15) jours pour les résidents et soixante (60) jours pour les non résidents, la trésorerie générale et la Caisse nationale de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 531 de la loi n°2016-36 du 29/4/2016.

2019X01470VEPA2

Avis aux créanciers

Publication d'un mandat judiciaire

Suivant l'ordonnance sur requête émanant du tribunal de première

instance d'Ariana n° 66714 du 18/10/2019 décide de nommer Samia Khlifi liquidateur judiciaire au lieu de liquidateur Naoufel Aaloui pour administrer la succession de Monsieur feu Mahmoud Zekri et Fathia Zekri épouse Zekri.

Toute opposition ou justification d'une dette doit être adressée à l'administrateur judidiciaire dans un délai d'un mois appartir de cette publication au : 13 rue Ghandi 1éme étage bur 4 Tunis.(tel : 95 532 517).

2019403637VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société PLAST-TECH SA

Société anonyme au capital de 440.000 DT

Z.I Jbel Oust Zaghouan 1111

RC : B06217012011

MF : 1226322 Z/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 29296626

Les actionnaires de la société PLAST-TECH SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 décembre 2019 à partir de 10h du matin, au siège social de STB SICAR sise à l'immeuble el Imtiez, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 ;

2. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relative à l'exercice clos le 31/12/2018 ;

3. Approbation des états financiers arrêtés par le conseil d'administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence;

7. Pouvoirs en vue des formalités.

2019R02569SANB3

Société INAAM Holding SA

SA, Au Capital de : 135.600 Dinars

Siège Social : Rue du Lac Taganyika, Bloc H, Residence du Lac

1053 Les Berges du Lac - Tunis

RC: B0150752012

MF: 1238664 JAM000

Convocation à l'assemblée générale ordinaire :

Messieurs les actionnaires de la société INAAM Holding SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 7 Janvier 2020 à 10 heures, à la Rue du Lac BIWA ; Immeuble Lac 6 Bloc A 3ème étage 1053 Les Berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des rapports d'activité 2017 et 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2017 et 2018

3- Approbation des états financiers 2017 et 2018

4- Quitus aux administrateurs au titre des exercices 2017 et 2018

5- Affectation des résultats 2017 et 2018

6- Approbation des conventions réglementées 2017 et 2018

7- Renouvellement des mandats et nomination des administrateurs

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire :

Messieurs les actionnaires de la société INAAM Holding SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 7 Janvier 2020 à 12 heures, à la Rue du Lac BIWA; Immeuble Lac 6 Bloc A 3ème etage 1053 Les Berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social par conversion de créances

2. Transfert du siège social

3. Modification corrélatives des statuts

2019R02577SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018

Société WEST PHARMA S.A

Société anonyme au capital de 2.600.000 DT

Siège social : ZI Mediez El Beb - 9070 Béja

Matricule fiscal : 930311NAMOOO

Registre de Commerce : B2440122005

Messieurs les actionnaires de la société WEST PHARMA S.A sont sollicités d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 28/12/2019 à 10h00 à 3, Rue de L'Arc en ciel, Jaafar - Route de Raoued à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement des retards dans la tenue de la réunion de l'AGO

- Lecture et approbation du rapport d'activité sur l'exercice 2018

- Lecture des rapports générals et spécials du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Affectation des résultats de l'exercice 2018

- Fixation des jetons de présence.

2019R02580SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société el Mazraa S.A

GP 1 KM 25 Fondouk Jedid

Matricule fiscal : 35723T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24/12/2019 à 9H00 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la situation financière de la société.

2. Autorisation d'émettre des titres participatifs réservés pour un montant global de 50 000 000 TND sur une période de 2 années.

3. Délégation de pouvoir au conseil d'administration pour arrêter les modalités, les montants respectifs et les conditions des titres participatifs qui seraient émis.

Le projet des résolutions ainsi que le rapport du conseil d'administration sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R02581SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société: SUPER CABLES

Capital Social : 9.400.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T/A/M

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A au capital de 9.400.000 TND sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le samedi 28 décembre 2019 à 14h au siège social de la société sis au GP1, Km36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ajout de l'activité agricole à l'article 3 des statuts «objet de la société»

- Mise à jour des statuts.

2019R02584SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Nouvelle Entreprise Bristol Immobilière Hôtelière

D'animation Et De Tourisme

«N E B I H A T»

S.A. au capital de 400.000 D

Siège social : Hôtel Riviera Port El Kantaoui - Hammam-Sousse

Messieurs les actionnaires de la Nouvelle Entreprise Bristol Immobilière Hôtelière D'animation et de Tourisme «N E B I H A T».

Sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu samedi 21 décembre 2019 à onze heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion des opérations sociales concernant les exercices 2016 et 2017 et 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2016 et 2017 et 2018.

3- Approbation s'il y a lieu des états financiers des exercices 2016 et 2017 et 2018.

4- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les trois exercices

2019 2020 et 2021.

5- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les trois exercices 2019,2020 et 2021.

6- Quitus aux administrateurs.

2019S01383SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MF : 1031918TPM000

Adresse zone industrielle Essouassi

Les Actionnaires de la société ABATTOIR AVICOLE ESSOUASSI «DORRA» sont Convoqués en assemblée générale ordinaire Qui se tiendra le vendredi 27 décembre 2019 à 10 h au siège de la SICAR INVEST sis au 16 rue de Syrie immeuble EPI centre bloc c 12ème étage.

L'ordre du jour :

- ouverture de la séance

- Entretenir le mode et les délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018

- lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018

- lecture des rapports généraux et spécials du commissaire aux comptes; et approbation des états financiers de l'exercice 2018, ainsi que les opérations constituant des convention réglementaires

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018

- Fixations des montants des jetons de présence pour l'exercice 2018

- Pouvoir pour formalités

2019S01386SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du samedi 21 décembre 2019

Société d'Etudes, de Développement et d'Aménagement

Touristique de Sfax «SEDATS»

S.A au capital de 10.298.600 Dinars

Siège social : Route de Gabès km 3.5 - 3038 Sfax

Code Unique : 583089R/A/M

Messieurs les actionnaires de la Société «SEDATS» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire citée ci-dessus le samedi 21 décembre 2019 à 9 heures du matin au siège de la société et ce à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'année 2018.

2) Lecture el approbation des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'année 2018.

3) Approbation des états financiers de l'année 2018 et affectation des résultats.

4) Approbation des opérations citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

5) Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'année 2018.

6) Questions diverses.

2019X01456SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société de l'environnement de la plantation et du jardinage de Sfax

Société anonyme

Au capital de 2.500.000 dinars

Siège social : Route de l'Aéroport Km 02 devant pharmacie Elsallemi - Sfax

Identifiant unique : 1218821S/A/M/000

Les actionnaires de la société de l'environnement de la plantation et du jardinage de Sfax sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le vendredi 3 Janvier 2020 à 9 heures ou lundi le 20 Janvier 2020 à 9 heures, si le quorum de la première réunion de l'assemblée n'est pas atteint, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle relative à l'exercice 2018,

2. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2018,

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,

4. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2018,

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018,

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales, avec les parties liées,

8. Quitus aux administrateurs et au directeur général,

9. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siége social le rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'année 2018, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2019X01458SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

de la société de gestion de la technopôle de Sfax

Société anonyme

Au capital : 8 889200 Dinars

Siège social : espace d'entreprises, 3ème étage, route de Tunis km 10, cité el Ons,

Sfax 3021

Matricule fiscal : 1036538 G/A/M/000

Registre de commerce : B018272008

Les actionnaires de la société de gestion de la technopole de Sfax sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 24 décembre 2019 à 15 h, à l'Agence Tunisienne d'Internet «ATI» sis à 13 Avenue Jugurtha, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018 ;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 2018 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

4- Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

5- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Affectation des résultats ;

8- Fixation des jetons de présence pour l'année 2018 ;

9- Pouvoirs pour formalités.

2019X01460SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2018

Laboratoires PHARMACARE

Société anonyme

Au capital de 2 490 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax

Registre de commerce Sfax : B25194722009

Matricule Fiscal : 1127506 D

Messieurs les actionnaires de la Société PHARMACARE société anonyme au capital de 2 490 000 Dinars, ayant son siège social à la Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2018 qui se tiendra le jeudi 23 Janvier 2020 à 10 Heures du matin à l'hôtel Syphax sis à la route de Soukra Sfax, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2018.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

3. Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

5. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

9. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

10. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

11. Fixation du nombre des membres du conseil d'administration à 3 membres dont un membre non actionnaire.

12. Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2019 et 2020 et 2021.

13. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société Audita pour les exercices 2019 et 2020 et 2021.

14. Questions diverses.

15. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires. L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2019X01463SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GRIN PARA-PHA

Société anonyme au capital de 5.125.000 dinars

Identifiant unique : 0580237X

Tous les actionnaires de la société GRINPARAPHA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra vendredi 27/12/2019 à 12h30 à l'hôtel Syphax à la route Soukra Km 1 Sfax, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'adoption de la dissociation entre les fonctions de président du conseil d'administration et celles de directeur général de la société, et la modification corrélative des statuts.

2019X01477SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GRIN PARA-PHA

Société anonyme au capital de 5.125.000 dinars

Identifiant unique : 0580237X

Tous les actionnaires de la société GRINPARAPHA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi 27/12/2019 à 10h à l'hôtel Syphax à route Soukra Km 1 Sfax, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018,

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Approbation des conventions règlementées ;

- Approbation du bilan et états financiers de l'exercice 2018

- Contrôle de la gestion et quitus aux membres du conseil d'administration

- Affectation des résultats

- Nomination et renouvellement du conseil d'administration

- Renouvellement des fonctions du commissaire aux comptes

- Approbation des jetons de présence des membres du conseil d'administration

- Questions diverses.

2019X01478SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Neapolis Immobilière

Société anonyme

Au capital de 4 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société Neapolis Immobilière "S.N.I" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 24 décembre 2019 à 10 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre-Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

2/ Lecture des rapports généraux et spécials du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4/ Approbations des conventions visées par l'article 200 et suivants et 475 au C.S.C

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2018

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018

8/ Pouvoirs au Directeur Général pour faire les dépôts et les publications nécessaires.

2019N00631SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DES LOISIRS TOURISTIQUES «S.A»

Au capital de 220 000 dinars

Siège social : Rue Chatt Errommen Espace Tunis - Bloc A - 1er Etage 1073 Montplaisir - Tunis

MF : 2888 LAM 000

RC : B139982000

Messieurs les actionnaires de la Société des Loisirs Touristiques S.A. sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 décembre 2019 à 9 heures à l'hôtel Sidi Bou Said, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la Société des Loisirs Touristiques au cours de l'exercice social 2017

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice social 2017

- Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration de la société arrêtés au 31.12.2017 et les opérations prescrites selon les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2017

- Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2017

- Affectation des résultats de l'exercice social 2017.

2019403623SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GALLIEN PHARMACEUTICALS «Ex COOPER TUNISIE»

S.A au capital de 7 395 000 DT

Adresse : Rue du Lac Biwa, Résidence Meriem Les Berges du Lac 1 Tunis, Tunisie

ID : 1185853V

Messieurs les actionnaires de la société GALLIEN PHARMACEUTICALS SA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 décembre 2019, à 15h, au siège de l'ATD Sicar sis au rue du Lac Léman résidence regency, Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard de la tenue de l'AGO

2- Lecture et approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018

3- Lecture et approbation du rapport général et spécial du CAC relatif à l'exercice 2018

4- Approbation des conventions règlementées

5- Quitus aux administrateurs

6- Affectation de résultat de l'exercice

7- Pouvoirs pour accomplissements des formalités.

2019403627SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GALLIEN PHARMACEUTICALS «Ex COOPER TUNISIE»

S.A au capital de 7 395 000 DT

Adresse : Rue du Lac Biwa, Résidence Meriem Les Berges du Lac 1 Tunis, Tunisie

ID : 1185853V

Messieurs les actionnaires de la société GALLIEN PHARMACEUTICALS S.A. sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le25 décembre 2019, à 16h, au siège de l'ATD Sicar rue du Lac Léman résidence regency, Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital de la Société;

2- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités légales de l'augmentation de capital;

3- Changement de Gouvernance de la société

4- Modifications des articles 7 et 14 des statuts.

2019403628SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GABESIENNE D'EMBALLAGE "SOGEMBAL" S.A.

Au capital de 5 867 400 dinars

Siège social : GP1 - Km 14 l'Aouinet, Metouia - Gabès

R.C : 1110861997

M.F : 008215Z/A/M/000

CNSS : N°0525244

Messieurs les actionnaires de la Société Gabésienne d'Emballage «SOGEMBAL » sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 26 décembre 2019 à 11 heures à son bureau sis aux Berges du Lac - Rue de la Feuille d'Erable - Résidence Le Palmier du Lac - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social, par incorporation de la réserve pour réinvestissement et des Résultats Reportés.

2. Modification corrélative des statuts.

3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019403631SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

NCS TELCOM SA au capital de 900 Milles Dinars

Siège social : Rue du Lac Leman, immeuble Herthouma

Les Berges du Lac-1053 Tunis

MF: 510684EAM000

RC : 8122901996

Messieurs les actionnaires de la société NCS TELECOM sont convoqués en assemblée générale :

I- extraordinaire le 20 Décembre 2019 à 10h au siège social de la société STB SICAR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du siège social de la société,

II - Ordinaire le 20 décembre 2019 à 10h30 au siège social de la société STB SICAR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2009

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009

3- Examen et approbation, s'il ya lieu, du rapport du conseil d'administration, et les états financiers relatifs à l'exercice 2009

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2009.

6- Questions diverses

2019403632SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Groupe de l'Education et des Sciences

Société anonyme au capital de 2 000 000 dinars

MF : 428512S

Les actionnaires du groupe de l'education et des sciences sont informés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 11 heures, au siège social, 34 Rue Cyrus le Grand 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen du rapport d'activité de l'exercice écoulé

- examen du bilan et des comptes de résultats pour le même exercice

- lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes

- quitus aux membres du conseil d'administration

- questions diverses

2019403634SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Groupe de l'Enseignement et des Services

Société anonyme au capital de 2 000 000 dinars

MF : 0510265

Les actionnaires du groupe de l'enseignement et des services sont informés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 10 heures 30, au siège social, 18 Rue Nelson Mandela 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts

- modification du capital

- questions diverses

2019403635SANB3

Convocation à l'assemblée générale extra ordinaire

Groupe de l'Education et des Sciences

Société anonyme au capital de 2 000 000 dinars

MF : 428512/S

Les actionnaires du Groupe de l'Education et des Sciences sont informés que l'assemblée générale extra ordinaire aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 13heures, au siège social, 34 Rue Cyrus le Grand 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts

- Modification du capital

- Questions diverses

2019403638SANB3

Convocation à l'assemblée générale extra ordinaire

Groupe de l'enseignement et des Services

Société anonyme au capital de 2 000 000 dinars

MF : 0510265x

Les actionnaires du groupe de l'enseignement et des services sont informés que l'assemblée générale extra ordinaire aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 10 heures 30, au siège social, 18 Rue Nelson Mandela 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts

- Modification du capital

- Questions diverses

2019403639SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

"PFIZER TUNISIE SA"

Société Anonyme

Capital social : 2.744.000 dinars

Siege social : Immeuble Royal Garden -Avenue Arriele

Cité Les Pins- Les Berges du Lac II

Identifiant Unique : 632916C

Le conseil d'administration tenu le 31/10/2019, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 30 décembre 2019 à 10 Heures à Immeuble Royal Garden Avenue Erriele, Cité les Pins - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1- Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice clos au 30/11/2018

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 30/11/2018

3- Approbation de conventions réglementées

4- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 30/11/2018;

5- Affectation des résultats au titre du même exercice

6-Quitus aux administrateurs

7-Fixation des jetons de présence

8- Approbation des nominations provisoires d'administrateurs.

2019403642SANB3

Convocation à une assemblée générale

Société JAL GROUP TUNISIE

Société anonyme en liquidation

Siège social : Parc d'Activités Economiques 7050 Menzel Bourguiba

Capital : 25.922.600 dinars

Identifiant Unique : 0981595Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société 'Jal Group Tunisie' sont convoqués à l'assemblée générale de la société, le vendredi 27 décembre 2019 à 10h qui se réunira au bureau de l'avocat auprès de la cour de cassation Maître Walid Bouabsa sis au 16 rue de Tunis 7000 Bizerte, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée ;

- Approbation des rapports de liquidation et des états financiers;

- Renouvellement du mandat du liquidateur et prorogation de son mandat ;

- Autorisation au liquidateur la mise en faillite ou la mise en liquidation judiciaire de la société ;

- Pouvoirs pour formalités ;

- Questions diverses.

2019403643SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE EVIERS «CUCINA»

SA au capital de 6 260 000 dinars

Siège social : Z.1. Jbel Ouest Zaghouan (Tunisie)

R.N.E : 859 644B/A/M/000

Matricule CNSS : 340540/70

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE EVIERS «CUCINA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 20 décembre 2019 à 15 h 00 dans les locaux de la société de groupe Kilani sis aux 25, Rue 8603, Zone Industrielle, Charguia 1, 2035 Tunis Carthage (Tunisie), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le report de la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018

2- Examen des états financiers et lecture du rapport de gestion et des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes

3- Approbation des états financiers et du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2018

4- Affectation des résultats

5- Quitus aux membres du conseil d'administration

6- Questions diverses.

2019403644SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des associés

ASKIA TUNISIE SARL

Capital social : 1.000 Dinars

Siège social : 14 Rue Imem Abou Hanifa, La Marsa, 2078 - Tunis

Matricule Fiscal : 000MA1216822/K

RC : B24167802011

L'assemblée générale extraordinaire des associés sera tenue le 18 décembre 2019 à 10 H au siège social de la société au 14 Rue Abou Hanifa, La Marsa, 2078 - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de cession des parts sociales

- Renouvellement du mandat du gérant de la société

- Modification des articles 6, 7 et 14 des statuts.

2019403622SRLB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire

Année 2018

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Bassatine" Saltnia - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services

agricoles "El Bassatine" à Saltnia de la délégation Sakit Dayer - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui sera tenue mardi le 24 décembre 2019 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2018

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Décision sur les demandes de démission de quelques adhérents et remboursement des parts sociales.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 2 décembre 2019 jusqu'au vendredi 13 décembre 2019 par lettre recommandée avec accusée de réception au nom de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Bassatine" route de Saltnia km 9 BP 83 - 3067 Sfax.

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2019X01472SODB3

Assemblée générale ordinaire exercice 2018

Société mutuelle de base de services agricoles "Errahma"

Hajeb -Tyna -sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles " Errahma" à Hajeb Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui sera tenue le Jeudi 26 Décembre 2019 à neuf heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Hajeb au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports morals et financiers du conseil d'administration et présentation des états financiers 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2018.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et les états financiers et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat exercice 2018

- Nomination du commissaire aux comptes des années 2019, 2020, 2021.

Observation : Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2019X01474SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles Le "Groupement de Mahdia

Le conseil d'administration de la société mutuelle centrale de services agricoles le «Groupement» de Mahdia donne avis à ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 sera tenue le jeudi 19 Décembre 2019 à 10h au siège du «groupement».

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Lecture du rapport moral de l'année 2018

- Lecture du rapport financier de l'année 2018

- Lecture de rapport spécial du résultat négatif

- Lecture de rapport du commissaire aux comptes de l'année 2018

- Discussion des rapports et les proposer pour l'approbation

- Donner quitus aux membres du conseil d'administration de l'année 2018.

- Le présent avis est considéré comme une convocation personnelle pour chaque adhérent de la société.

2019I00129SODB3

Société Coopérative de base des services agricoles «AL-AMANA» à Souassi

Annonce d'une assemblée générale Elective de l'année 2016

Le conseil d'administration de la société coopérative de base des services agricoles AL-AMANA à Souassi informe tous ses adhérents que l'assemblée générale pour l'année 2016 est décidée pour le 30 décembre 2019 à neuf heures du matin à la salle des réunions à la direction de l'agriculture à Souassi pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral et financier de l'année 2016.

2. Lecture du rapport financier du commissaire aux comptes.

3. Rapport relatif aux résultats de l'année 2016

4. Discussion des rapports et des états financiers et leur présentation à l'approbation.

5. Acquittement du patrimoine des membres du conseil d'administration.

6. Mise à jour des adhérents : acceptation des nouveaux adhérents

et présentation de la liste des démissionnaires,

7. Répartition des résultats d l'année 2016

8. Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Celui qui réunit toutes les conditions légales et qui souhaiterait postuler pour le poste de membre du conseil d'administration pourrait présenter sa demande au nom de Monsieur Le Président du conseil d'administration par courrier recommandé avec accusé de réception à partir du 16/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 incluant le dernier jour et cette annonce est une invitation personnelle pour chaque adhérent de la société coopérative.

Remarque : Les documents relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège de la société pendant tout le délai légal.

2019I00131SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis aux créanciers

Nomination d'un mandataire de justice

Suite au jugement n°10550 rendu le 11/9/2019, le tribunal de première instance de Tunis a décidé la nomination de Monsieur Jabri Ahmed entant que mandataire de justice de l'immobilier objet du titre foncier n°60447 Tunis sis à 21 Rue Caporal Triki Ariana pour la gestion et la distribution de ses recettes en attendant le règlement de différend entre les parties par consentement mutuel ou par litige.

2019T01561DIVD2

Cession aux tiers

Société Hôtelière des Oasis Touristiques Tunisienne «SHOTT»

Règlement judiciaire N°520

RC : B0138512007

MF: 0023712/B

CNSS : 114074/02

Siège social : Hôtel Ibn Khaldoun, 30 Rue El Koweït 1002 Tunis

Le Tribunal de Première Instance de Tunis 1 a décidé le 8/11/2019 de reprendre la publication de la cession des lots suivants :

- Hôtel Yadis Tozeur

- Hôtel Yadis Kebili.

Et l'inscription de ce jugement au registre de commerce de la société et son insertion au JORT, et sa publication dans des journaux quotidiens et des journaux économiques et des sites Web spécialisés et d'en informer le comité de suivi des entreprises en difficulté, et ce dans un délai de deux mois à compter de la présente décision.

En outre, le tribunal a autorisé le juge commissaire de demander au représentant légal de la société ayant postulé pour l'achat de l'usine de traitement de dattes d'améliorer son offre.

2019T01562DIVD2

Avis

Statuant en premier ressort le tribunal

- ordonne la résolution de l'association défenderesse en la personne de son représentant légal.

- désigne monsieur Nourddine Boutriaa cabinet est situé rue Yves noël, 1er étage (Tunis) en tant que liquidateur en vue de procéder à l'inventaire des deniers de l'association, après avoir réduit les dettes et frais nécessaires, sous l'égide du juge de liquidation au tribunal de 1ère instance de Tunis.

2019T01565DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mustapha Ben Ali Ben Amara Chaouech, titulaire de la CIN n°02859355, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/18898, objet du titre foncier n°119373 Sousse sise à Boukhazar Délégation Sousse Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police Sousse Nord sous n°1274 en date du 26/11/2019.

2019S01375DIVD2

Avis

Monsieur Maher Ben Salem Ben Ahmad Ghorbel annonce que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie environ de 2107 M2 située à Sfax route Gremda Km11 MDES El Arafat acquise suite à un acte de vente en date le 14 août 2011 enregistré à la recette des finances de Sfax le 19 août 2011 sous le n°M037595 conclu par les deux notaires Ahmed Maaloul et Ridha Kaoubaa étant perdu.

Il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Mrabet Sabeur situé route l'Afrane km6 Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la présente annonce toute opposition hors délai sera rejetée.

2019X01457DIVD2

Avis

Par jugement rendu en date du 14/8/2019 sous le numéro 133 par le juge de tutelle de tribunal de première instance de Nabeul que Mme Hasna Ktat Epouse Mohamed Daggou titulaire de la CIN n° 01495434 du 16/11/2017 domiciliée à 8 Rue Klimanjarou Cité Mora Nabeul, a été nommé tutrice de son mari “Mohamed Ben Salah Ben Mansour Daggou”.

2019N00630DIVD2

Régularisation Statutaire :

Compagnie Tunisienne Pharmaceutique "COTUPHA"

SA au capital de 500.000 dinars

Siège social : 14, rue Pierre de Coubertin - Tunis

Le conseil d'administration de la COTUPHA réuni le 22 juin 2019 à 12 h dans les locaux de la société à la route de Mateur Km 7 la Manouba, constatant la perte de qualité d'actionnaire telle que définie par l'article 10 des statuts pour les pharmaciens ayant cessé leur activité officinale depuis plus d'une année ou suite à leur décès depuis plus d'une année, décide de procéder à la deuxième publicité prévue par l'article 10 bis des statuts en vue de la liquidation des actions. Cette régularisation statutaire concerne les actionnaires suivants :

- Pharmaciens ayant cessé leur activité officinale :

Bel Haj Hassen Hédi, Ben Yahia Hassen, Horchani Kamel, Kasbi Mokhtar, Shabou Latifa, Grima Cécile, Kammoun Hassen.

- Pharmaciens décédés :

Feu Ben Debba Youssef, Feu Ben Hammouda Mohamed, Feu Ben Slimene M'Hamed, Feu Ben Romdhane Hédi, Feu Ben Yahia Boubaker, Feu Ben Youssef M'Hamed, Feu Bouchoucha Sadok, Feu Grimaldi Robert, Feu Jaouahdou Habib, Feu Luciani Josef, Feu Sarfati Clément, Feu Kobbi Abdelhamid, Feu Seyman Léon.

2019403625DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Nabeul

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1270 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Nabeul**;
- Vu le décret n° 91-1494 du 21 Octobre 1991 relatif au report de la date d'ouverture des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Nabeul**;
- Vu le décret n° 93-1071 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Nabeul**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Nabeul porte à la connaissance du public qu'en date du **28 octobre 2019**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Nabeul**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Nabeul**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie approximative En m2	Limites	T.P.D
En face de Stade de Tennis Nabeul Route vers la plage	Nabeul	140	**Nord :** Bâtiment **Sud :** Poste de secours et de sauvetage **Est :** Passage vers la plage **Ouest :** Auberge	D.P.E 785
Route de la plage Nabeul	Nabeul	225	**Nord :** Route secondaire de 20 m de largeur **Sud :** Propriété privée **Est :** Place **Ouest :** Propriété privée	D.P.E 786

Route vers la plage en parallèle avec l'Avenue Habib Bourguiba	Nabeul	160	**Nord :** Route secondaire de 20 m de largeur **Sud :** Propriété privée **Est :** Passage vers la plage **Ouest :** Propriété privée	D.P.E 787
En face de Stade de Tennis Nabeul Route de la plage	Nabeul	60	**Nord :** Terrain nu **Sud :** Terrain nu **Est :** Route vers la plage **Ouest :** Auberge	D.P.E 788
Route vers la plage Poste de secours et de sauvetage	Nabeul	100	**Nord :** Terrain nu **Sud :** La plage **Est :** Route vers la plage **Ouest :** Auberge	D.P.E 789

2019R02566DIVD2

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Nabeul

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1270 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Nabeul**;
- Vu le décret n° 91-1494 du 21 Octobre 1991 relatif au report de la date d'ouverture des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Nabeul**;
- Vu le décret n° 93-1071 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Nabeul**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Nabeul porte à la connaissance du public qu'en date du **28 octobre 2019**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Nabeul**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Nabeul**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie approximative En m2	Limites	T.P.D
Errahma	Menzel Bouzelfa	150	**Nord :** Passage **Sud :** Parcelle n° A2 **Est :** Parcelle n° A6 **Ouest :** Rue non goudronnée	92804
El Machrouha	Bouargoub	8969	**Nord :** Rue vers borj hfaîedh **Sud :** Parcelle n° B149 et piste agricole **Est :** Parcelles n° B148-B147-B146-B145-B144-B143-B142-B141 **Ouest :** Parcelles n° B136-B138-B11-B131-B127-B128-B129	92807
Djebel Sidi Maâmer Hammamet	Hammamet	30990	**Nord :** T.F N° 514756 Tunis S2, 514773 Tunis S2 **Sud :** T.F N° 518490 Tunis S2, 518581 Tunis S2, 518448 Tunis S2, 517927 Tunis S2, 518462 Tunis S2, 518416Tunis S2, 518200 Tunis S2, **Est :** Héritiers Rommaine **Ouest :** Piste et T.F N° 47086 Tunis S2	92809

Avenue Habib Bourguiba El Maâmoura	Beni Khiar	791	**Nord :** T.F N° 508213 Tunis S2 **Sud :** Route vers centre ville d'El Maâoura **Est :** Avenue Habib Bourguiba **Ouest :** T.F N° 508213 Tunis S2, 509367 Tunis S2 et 509524 Tunis S2	92819
Route GP1 Hammamet Avenue Yasser Arafet	Hammamet	1345	**Nord :** T.F N° 507268 Tunis S2, 507420 Tunis S2 **Sud :** Avenue Yasser Arafet **Est :** Avenue Yasser Arafet **Ouest :** Oued Moussa	92810
Avenue Habib Bourguiba Nabeul	Nebeul	89	**Nord :** T.F N° 523234 **Sud :** T.F N° 535333 **Est :** T.F N° 534692 **Ouest :** Avenue Habib Bourguiba	92811

2019R02567DIVD2

Agence Nationale de Certification Electronique

B I L A N

A U 3 1 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

A C T I F S	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 739 720	1 570 039
Amortissements	-1 201 456	-873 679
Valeur nette	**538 264**	**696 360**
Immobilisations corporelles	9 879 595	8 756 515
Amortissements	-5 735 473	-5 029 630
Valeur nette	**4 144 122**	**3 726 885**
Immobilisations financières		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**4 682 387**	**4 423 245**
ACTIFS COURANTS		
Stocks autres approvisionnements	124 326	310 575
Stocks des marchandises		
Provisions	0	-3 666
Valeur nette	**124 326**	**306 906**
Clients et comptes rattachés	1 844 284	414 572
Provision	-39 299	-7 311
Autres actifs courants	2 169 958	4 740 671
Placements et autres actifs financiers		
Liquidités et équivalents de liquidités	2 807 790	1 788 935
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**6 907 059**	**7 243 777**
TOTAL DES ACTIFS	**11 589 447**	**11 667 022**

Agence Nationale de Certification Electronique

B I L A N

A U 3 1 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2018	2017
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotation		
Réserves	0	0
Autres capitaux propres	10 374 127	9 985 461
Résultats reportés	240 225	1 014 944
Total des capitaux propres avant résult de la péride	**10 614 352**	**11 000 405**
Résultat de la période	**-249 234**	**-774 719**
Total des capitaux propres avant affectation	**10 365 118**	**10 225 686**
PASSIFS		
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	325 212	619 739
Autres passifs courants	899 117	821 597
Total des passifs courants	**1 224 329**	**1 441 336**
Total des passifs	**1 224 329**	**1 441 336**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**11 589 447**	**11 667 022**

Agence Nationale de Certification Electronique

ETAT DES RESULTATS

AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	2018	2017
Produits d'exploitation		
Ventes	3 852 705	2 828 966
Autres produits d'exploitation	1 033 758	1 123 429
Total des produits d'exploitation	**4 886 463**	**3 952 395**
Charges d'exploitation		
Achats des marchandises consommés	-402 994	-381 449
Achats d'approvisionnements consommés		
Charges de personnel	-2 094 115	-2 328 812
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 232 096	-999 103
Autres charges d'exploitation	-1 460 751	-1 203 596
Total des charges d'exploitation	**-5 189 956**	**-4 912 960**
Résultat d'exploitation	**-303 494**	**-960 565**
Produits financieres	22 617	
Charges financières	-4 252	-2 053
Autres gains ordinaires	45 166	159 739
Autres pertes ordinaires	-109	-173
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-240 071**	**-768 071**
Impôt sur les bénéfices	-9 163	-6 647
Résultat net de la période	**-249 234**	**-774 719**
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)		
Résultat après modifications comptables	**-249 234**	**-774 719**

Agence Nationale de Certification Electronique

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**-249 234**	**-774 719**
- Ajustement pour :		
- Amortissements et provisions	1 232 096	999 103
- Quote-part des sub.d'inv.insc.au résultat de l'exce.	-1 243 794	-999 103
- Variation des :		
* Stocks	182 583	-81 534
* Clients	-1 397 723	-140 877
* Autres actifs	452 583	77 785
* Fournisseurs et autres dettes	-101 952	-624 684
- Autres ajustements (deblocage placement)		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-1 125 441**	**-1 544 027**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investiss.		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 407 816	-1 691 032
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	11 698	0 0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'inv.	**-1 396 118**	**-1 691 032**
Flux de trésorerie liés aux activités de financ.		
Report subventios anterieurs		
Encaissements provenant des subventions	3 540 415	3 029 560
Flux de trésorerie provenant des activités de fin.	**3 540 415**	**3 029 560**
Variation de trésorerie	**1 018 855**	**-205,500**
Trésorerie au début de l'exercice	1 788 935	1 994 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**2 807 790**	**1 788 935**

2019R02578BCFA5